



**2022**

# RAPPORT D'IMPACT

## AVERTISSEMENT

Transition Evergreen est une société anonyme dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Elle est soumise à la réglementation applicable aux fonds d'investissement alternatif (« FIA ») et gérée par Aqua Asset Management, Société de Gestion soumise à la directive 2011 61 /UE du 8 juin 2011. Transition Evergreen est autorisée à la commercialisation en France par l'AMF depuis le 2 juillet 2021 ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg depuis le 16 février 2023.

Le présent document n'a pas été enregistré, ou approuvé, par une quelconque autorité de tutelle, il ne constitue pas un Prospectus, mais une présentation à valeur exclusivement informative. Le document ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de titres financiers par Transition Evergreen, ni comme une sollicitation du public relative à une offre au public de titres financiers ou une offre de quelque nature que ce soit par Transition Evergreen dans un quelconque pays en dehors de la France. Le document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Aqua Asset Management et Transition Evergreen déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient, en particulier quant à des décisions d'investissement qui pourraient être prises à partir de ces informations.

Un Document d'enregistrement universel a été visé par l'AMF le 9 février 2023 sous le numéro R-23004 (l'« URD »). L'URD comprend une description détaillée de Transition Evergreen, y compris une section décrivant certains facteurs de risques liés à Transition Evergreen et à l'offre de titres financiers. Tout achat ou toute souscription de titres financiers de Transition Evergreen ne peut se faire que sur la base des informations contenues dans l'URD visé par l'AMF. Le document ne constitue pas un conseil en investissement ni ne contient un quelconque avis en matière juridique ou fiscale, les informations qu'il contient revêtent un caractère général et ne sauraient être considérées comme adaptées à la situation particulière et aux objectifs d'investissement de chaque investisseur. Les investisseurs potentiels devront par ailleurs se fonder sur leur propre analyse des conséquences, notamment juridiques, fiscales et financières ou de toute autre conséquence liée à un investissement dans Transition Evergreen, compte tenu des avantages de l'investissement et des risques qu'il comporte, dont les principaux qui pèsent sur l'investisseur sont :

- un risque de perte en capital ;
- un risque lié à l'instruction des projets d'investissement ;
- un risque lié à la dépendance à l'égard de la Société de Gestion de Transition Evergreen ;
- un risque lié à la capacité de Transition Evergreen à lever des fonds et à se financer ;
- un risque de crédit, de liquidité et de taux.

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques.

En particulier le niveau de *reporting* des Participations peut-être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement).

De plus, certaines données présentées dans le support sont reportées de manière déclarative.

La source (déclarative, interne, cabinet externe) est précisée pour chaque donnée ESG présente dans ce Rapport d'Impact.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et que les performances ne sont pas constantes dans le temps.

Les destinataires du document peuvent demander des éclaircissements et des renseignements supplémentaires auprès de :

Aqua Asset Management  
Agrément AMF GP00-051  
6 square de l'Opéra-Louis Jovet, 75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 84 25 27 60 - [contact@aquam.com](mailto:contact@aquam.com)



## SOMMAIRE

- 2 EDITO
- 3 QUI SOMMES-NOUS ?
- 3 UN FONDS LABELLISE
- 5 UNE STRATEGIE INSUFFLEE PAR AQUA ASSET MANAGEMENT, ACTEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE
- 6 L'APPROCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE ET DURABLE DE TRANSITION EVERGREEN
- 9 DES INVESTISSEMENTS FLECHES UNIQUEMENT VERS DES ENTREPRISES A IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF
- 18 UN ENGAGEMENT AU PLUS PRES DES PARTICIPATIONS, PORTE PAR LA SOCIETE DE GESTION



« La transition écologique est un thème d'investissement aussi puissant que la transition digitale. Il y a 15 ans, la révolution numérique a bouleversé les allocations d'actifs en générant, sur une longue période, des écarts de performance économique très significatifs. L'impact de la transition écologique sera tout aussi disruptif.

Comme pour la transition digitale, certaines entreprises sauront mieux que d'autres se réinventer pour tirer avantage des transformations à l'œuvre. Nous en sommes persuadés, ce sont celles qui font de la transition écologique l'axe de leur développement qui seront les leaders de demain. »

Lionel Le Maux, Président



« En tant que 1<sup>er</sup> fonds d'investissement coté en France entièrement dédié à la transition écologique, Transition Evergreen permet au plus grand nombre de participer à la construction d'un monde sobre en carbone en investissant dans des entreprises qui font de la transition écologique le vecteur de leur développement.

C'est en accompagnant le passage à l'échelle de ces PME que l'accélération de la transition écologique sera possible. »

Jacques Pierrelée,  
Directeur Général



Evergaz : un des leaders  
de l'industrie du biogaz en France



C4 : un opérateur intégré  
du biogaz en Allemagne

**SAFRA**

Safra : un acteur français  
de la mobilité décarbonée

**everwatt**  
avec la meilleure culture des territoires

EverWatt : un producteur d'énergie  
renouvelable décentralisée

**EVERWOOD**

Everwood :  
un acteur de la gestion  
durable des forêts

**Keiryo**

Keiryo :  
un acteur  
de l'hydrogène  
renouvelable



La Paper Factory : un *pure player*  
du *packaging* écoresponsable

# LE 1er

## FONDS D'INVESTISSEMENT COTE EN FRANCE DEDIE A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Transition Evergreen est le premier fonds d'investissement coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone.

Avec l'expertise de sa Société de Gestion Aqua Asset Management, Transition Evergreen entend apporter une réponse concrète aux enjeux de construction d'un monde décarboné en investissant dans des PME françaises et européennes, porteuses de croissance, qui font de la transition écologique le vecteur de leur développement.

Transition Evergreen détient principalement à date des Participations dans des sociétés actives dans les secteurs du biogaz, de la production d'énergie renouvelable décentralisée, de la gestion durable des forêts et de la mobilité hydrogène.

# UN FONDS LABELLISE



Transition Evergreen a obtenu le label « *Greenfin* », qui a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique.

Premier label d'Etat dédié à la finance verte, le label « *Greenfin* » (anciennement label TEEC pour « Transition énergétique et écologique pour le climat ») a été créé fin 2015 par le ministère de la Transition écologique et solidaire au moment de la COP21.

Le label « *Greenfin* » vise à garantir la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles.

Les fonds d'investissement candidats à cette labellisation doivent prendre en compte les critères ESG dans la construction et la vie de leur portefeuille et avoir un impact positif sur la transition écologique et énergétique.



Transition Evergreen a reçu le label « Relance » destiné aux fonds d'investissement qui soutiennent la relance économique en venant renforcer les fonds propres ou quasi-fonds propres des entreprises françaises et notamment des PME et des ETIs.

La Société applique le régime d'investissement n° 2 du label « Relance » qui prévoit principalement :

- qu'au minimum 60% de l'actif doit être investi dans des instruments de fonds propres ou de quasi-fonds propres, émis par des sociétés dont le siège social est implanté en France ;
- qu'au minimum 20% de l'actif doit être investi dans des instruments de fonds propres ou quasi-fonds propres de TPE, PME ou ETI françaises.

Les fonds labellisés doivent en outre respecter les critères d'éligibilité définis dans la Charte du label « Relance ». Cette Charte inclut notamment un ensemble de critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) qui doit guider leur politique d'investissement et d'engagement actionnarial.

Ce label illustre la stratégie d'investissement de Transition Evergreen qui vise à investir dans des PME et ETI françaises qui font de la transition écologique le vecteur de leur développement.

**138 M€**

D'ACTIFS SOUS GESTION

**133 M de Nm<sup>3</sup>**

DE BIOGAZ PRODUITS<sup>1</sup>

**9**

Participations

**90%**

AU MOINS 90% DE L'ANR  
RETRAITE DE TRANSITION  
EVERGREEN **EST DURABLE<sup>2</sup>**

**38**

**INDICATEURS CLES  
DE CONTRIBUTION AUX  
ODDS SUIVIS**

**140 000**

HECTARES GERES  
DURABLEMENT  
DE FORETS<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Données fournies par les Participations.

<sup>2</sup> Les investissements sont entendus comme durables au sens de l'article 2(17) du Règlement *Disclosure*. Transition Evergreen pourra toutefois détenir à titre accessoire des liquidités et des dérivés de couverture, qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au sens de l'article 2(17) du Règlement *Disclosure*. Les liquidités et dérivés de couverture représenteront au maximum 10% de l' ANR retraité.

# UNE STRATEGIE INSUFFLEE PAR AQUA ASSET MANAGEMENT, ACTEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

Transition Evergreen est géré par Aqua Asset Management, Société de Gestion indépendante, acteur de l'investissement durable qui accompagne sur le long-terme des entreprises françaises et européennes actives dans la transition écologique, qu'il s'agisse de *pure-players* ou de société en transition.

La société se veut un partenaire actif des entreprises qui font de la transition écologique le vecteur de leur croissance pour mieux les accompagner dans

leur passage à l'échelle, dans une logique de co-construction avec les entrepreneurs.

Aqua Asset Management se positionne comme un acteur référent de la décarbonation de l'économie, singulier par son approche à la fois entrepreneuriale et industrielle. La société est entreprise à mission depuis 2022.

Aqua Asset Management compte 15 personnes dont 5 dédiées à l'investissement et 1 à l'impact.

## Notre équipe de gestion



**Lionel LE MAUX**

Président



**Vick DESPLAT**

Directeur d'investissement



**Guillaume NEYMON**

Directeur d'investissement



**Alice GUMILAR**

Chargée d'investissement



**Victor LUCIANI**

Chargé d'investissement

## Notre équipe ESG



**Catherine LE MAUX**

Directrice générale



**Marie-Anastasia HARMAND**

Responsable Impact

La Société de Gestion est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), en cohérence avec son identité d'investisseur engagé en faveur d'un monde décarboné. En tant qu'acteur de l'investissement durable, Aqua Asset Management s'est fixée comme objectif de contribuer au financement de modèles économiques ayant un impact environnemental et social positif. Sa stratégie

visé donc à maximiser l'impact écologique de ses Participations et leur contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations unies. Cet engagement se retrouve également dans le Transition Forum, initiative lancée par Aqua Asset Management, un forum annuel de discussion qui s'est imposé en quelques années comme un évènement de référence du secteur de la transition écologique.

## TRANSITION EVERGREEN : MEMBRE DU TRANSITION FORUM

Décideurs publics, dirigeants d'entreprises, fondateurs de start-up et entrepreneurs, représentants de la société civile, investisseurs, innovateurs, chercheurs et scientifiques qui partagent un même engagement pour un monde durable.

EVENEMENT PHARE, INITIE PAR  
**AQUA ASSET MANAGEMENT,**  
LE **TRANSITION FORUM** RASSEMBLE,  
CHAQUE ANNEE, DES ACTEURS  
MAJEURS DU CHANGEMENT.



## Contribuer à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

L'objectif de Transition Evergreen est de contribuer à la réduction des émissions de carbone, en vue de poursuivre les objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme de l'Accord de Paris adopté dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

La démarche du fonds est guidée par la recherche d'impact et la contribution à la transition énergétique et environnementale. Transition Evergreen prend ainsi en compte le suivi de critères environnementaux, mais également sociaux et de qualité de gouvernance dans la sélection et le suivi de ses Participations.

Transition Evergreen se conforme aux exigences de *reporting* extra-financières relatives à l'article 9 du Règlement *Disclosure*.

## Objectifs de Transition Evergreen et thèse d'investissement

Au minimum 90% de l'Actif Net Réévalué de Transition Evergreen est investi dans des investissements durables avec un objectif environnemental, étant précisé qu'un investissement est qualifié de durable au sens du Règlement *Disclosure* quand il est réalisé dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne porte pas atteinte de manière significative à un autre objectif environnemental ou social et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés adoptent des pratiques de bonne gouvernance.

Transition Evergreen vise à contribuer à la réduction des émissions carbone en investissant dans des activités ayant déjà une faible intensité carbone, ou contribuant à la transition vers une économie zéro émission nette d'ici 2050, ou encore permettant à d'autres activités de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

En particulier, Transition Evergreen investira au moins 80% de son Actif Net Réévalué dans des Participations réalisant une majorité de leur chiffre d'affaires (au moins 50%) dans les activités suivantes :

- la production, la distribution et le stockage d'énergie sous forme d'électricité ou de gaz produits à partir de sources renouvelables (bioénergies, solaire, éolien, hydraulique ou géothermie) ;
- la production, l'entretien, la mise en œuvre et la gestion de la fin de vie de biens manufacturés ou de services utiles à la production et l'utilisation efficiente des énergies bas-carbone ou renouvelables, notamment à des fins de mobilité ou de production de chaleur ou de froid ;
- la gestion durable du patrimoine naturel.

Transition Evergreen n'investira pas dans des sociétés cibles ayant des activités pouvant porter préjudice de façon importante à son objectif de contribuer à la réduction des émissions carbone.

A ce titre, Transition Evergreen réalise notamment des investissements poursuivant l'objectif d'atténuation du changement climatique<sup>1</sup>.

Transition Evergreen monitor également l'impact que peuvent avoir ses Participations sur tous les piliers de la transition énergétique et environnementale (dont les enjeux d'économie circulaire).

Le nombre d'objectifs poursuivis par Transition Evergreen pourra être élargi pour s'adapter aux évolutions du traitement réglementaire des activités des Participations du fonds, notamment dans le domaine de l'économie circulaire.

## Critères d'exclusions

Transition Evergreen a défini de manière volontaire des critères d'exclusions dans le cadre de sa politique d'investissement.

En aucun cas, Transition Evergreen ne peut être investie dans des sociétés dont une part du chiffre d'affaires est réalisée dans les activités controversées ou jugées néfastes à la société, à savoir :

- les sociétés impliquées dans la production et la commercialisation de tabac ;
- les sociétés impliquées dans la production et la commercialisation d'alcool ;
- les sociétés impliquées dans la production, l'utilisation, le stockage, la maintenance, le financement d'armes de tout type ;
- les sociétés dont les activités sont directement liées au charbon et au pétrole ;
- les sociétés impliquées dans la production, la publication et la distribution de contenu pornographique.

Tout investissement envisagé doit respecter les garanties sociales minimales (déclaration de l'Organisation Internationale du Travail sur les droits fondamentaux et les principes au travail, les conventions fondamentales de l'OIT et la Charte internationale des droits de l'homme).

En outre, les sociétés cibles ayant leur implantation principale dans des Etats et territoires non coopératifs<sup>2</sup> au sens fiscal sont systématiquement exclues du champ investissable.

En cas d'identification d'une performance de durabilité jugée insuffisante, Transition Evergreen ne réalise pas l'investissement.

<sup>1</sup> L'objectif d'atténuation du changement climatique est ici entendu au sens du Règlement SFDR et ne présume pas de l'alignement de nos investissements à la Taxonomie Européenne, qui est mesuré par ailleurs, selon les critères techniques du Règlement Taxonomie.

<sup>2</sup> Les sources d'évaluation du risque relatif aux états sont les suivantes : qualité d'Etat membre ou non de l'EEE, liste des pays identifiés par la Commission européenne comme des pays dont le dispositif de LCB-FT présente des carences stratégiques (article 9 de la directive (UE) 2015/8549), liste GAFI des pays ou territoires à haut risque et non coopératifs.



## Indicateurs de durabilité

La démarche de Transition Evergreen est notamment guidée par les Objectifs de Développement Durable des Nations unies.

Une analyse de matérialité a permis à Aqua Asset Management d'identifier les ODDs qui constituent les piliers de la stratégie d'impact de Transition Evergreen, focalisée principalement sur la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des ressources naturelles.

Les 17 ODDs ont été répartis selon 3 catégories relatives à la thèse d'investissement de Transition Evergreen, orchestrée par Aqua Asset Management :

- les ODDs « cœur » sont les objectifs cibles de la thèse d'investissement de Transition Evergreen. Ils capturent l'impact directement visé par le fonds lors de ses investissements ;
- les ODDs « indirects » capturent l'impact secondaire de la poursuite de la thèse d'investissement de Transition Evergreen ;
- les ODDs « autres » ne sont pas directement en lien avec la transition énergétique et environnementale. Certaines Participations de Transition Evergreen pourront contribuer à ces objectifs – sans que le fonds ne les cible particulièrement.

En 2023, l'analyse de matérialité a été revue de sorte à :

- prendre en considération les évolutions passées et futures du portefeuille ;
- approfondir l'importance donnée aux enjeux climatiques et apporter plus de visibilité aux investisseurs ;
- se conformer aux évolutions réglementaires et notamment aligner les ODDs cœur avec la poursuite de l'objectif d'atténuation du changement climatique.<sup>1</sup>

Les ODDs 6 et 14 ont ainsi été dépriorisés en matérialité indirecte tandis que les ODDs 9 et 11 ont été classifiés en cœur.

### IMPACT CŒUR : 6 ODDs



### IMPACT INDIRECT : 3 ODDs



### AUTRES : 8 ODDs



<sup>1</sup> L'objectif d'atténuation du changement climatique est ici entendu au sens du Règlement SFDR et ne présume pas de l'alignement de nos investissements à la Taxonomie Européenne, qui est mesuré par ailleurs, selon les critères techniques du Règlement Taxonomie.

La contribution à l'un des ODDs cœur pour Transition Evergreen constitue le prisme d'analyse principal pour déterminer la contribution d'une Participation ou d'un futur investissement à l'atténuation du changement climatique.

L'analyse de la contribution des Participations aux ODDs se base sur une approche à la fois qualitative et quantitative. La Société de Gestion suit la performance des Participations de Transition Evergreen sur plusieurs indicateurs tels que par exemple : la production de biogaz en Nm<sup>3</sup>, la surface totale de forêts gérées durablement en hectares, la proportion de produits conçus intégrant une mesure d'écoconception, le nombre de foyers et entreprises bénéficiant d'énergie renouvelable autoconsommée.

Transition Evergreen, à travers sa Société de Gestion, analyse également les potentielles incidences négatives (« PAI » pour *Principle Adverse Impact*), publiées dans l'annexe I du règlement délégué 2022-1288, de chacune de ces Participations. Conformément au Règlement *Disclosure*, Transition Evergreen s'assure qu'aucune de ses Participations n'engendre de préjudice important sur un autre objectif environnemental ou social.

Le détail des résultats par indicateur est disponible dans l'annexe périodique (annexe V du règlement délégué 2022/1288), publiée sur le site Web de Transition Evergreen, dans la rubrique « Investisseurs ».

## Transition Evergreen est un investisseur responsable et durable qui incarne les **3 piliers de l'impact** :

### **Intentionnalité**

Transition Evergreen inclut les notions d'impact et d'ESG dès la phase d'instruction d'un dossier. La politique d'exclusion et la thèse d'investissement assurent un premier niveau d'intentionnalité. L'équipe de gestion concentre ainsi tous ses efforts à repérer des entreprises prometteuses dans les secteurs de la transition énergétique et environnementale. Des analyses additionnelles nécessaires à la préqualification de l'opportunité comme durable sont également effectuées, et détaillées au paragraphe « 5. Mesure d'impact basée sur une méthode exigeante ». Transition Evergreen s'engage dans la construction d'un portefeuille responsable et dirige les fonds de ses investisseurs vers des activités durables.

### **Additionalité**

Transition Evergreen place l'accompagnement de ses Participations au cœur de sa démarche d'investisseur responsable. A travers sa Société de Gestion, Transition Evergreen entretient un dialogue continu et rapproché avec tous les niveaux hiérarchiques des sociétés investies. L'équipe de gestion veille à ce que les sujets ESG et impact guident les réflexions stratégiques auxquelles elle prend part, afin d'inscrire les Participations dans une logique d'amélioration continue de leurs performances. Enfin, l'équipe de gestion veille à la mise en place des process de *reporting* ESG au sein des Participations, encourageant la production de données jusqu'alors souvent non reportées et promouvant la transparence. L'accompagnement des Participations est détaillé au paragraphe « 4. Un engagement au plus près des Participations, porté par la Société de Gestion ».

### **Mesure**

Transition Evergreen mesure la contribution de ses Participations aux objectifs environnementaux de manière rigoureuse et transparente. Une méthodologie permettant de déterminer le caractère durable des Participations est détaillée au paragraphe « 5. Mesure d'impact basée sur une méthode exigeante ».

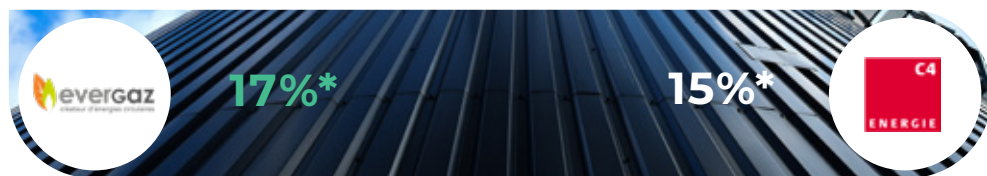
Transition Evergreen reporte également sur l'alignement Taxonomie de son portefeuille, s'étant engagée sur un minimum d'alignement de 30%.

Enfin, les risques en matière de durabilités sont également évalués pour chacune des Participations, et agrégés au niveau du portefeuille à des fins de suivi et remédiations. Transition Evergreen intègre ainsi la capacité de ses Participations à résister et s'adapter aux impacts de la transition énergétique et environnementale, ainsi qu'aux bouleversements climatiques. Une analyse des risques en matière de durabilité est également menée sur les potentielles cibles.

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques.  
En particulier le niveau de *reporting* des Participations peut être hétérogène  
(en raison de leur taille, de leur stade de développement).

Le détail des résultats par indicateur est disponible dans l'annexe périodique (annexe V du règlement délégué 2022/1288),  
publiée sur le site Web de Transition Evergreen, dans la rubrique « Investisseurs ».

# DES INVESTISSEMENTS FLECHES UNIQUEMENT VERS **DES ENTREPRISES A IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF**



\* Contribution ANR

## Evergaz et C4

### Présentation

Créé en 2008, Evergaz est un acteur de la chaîne de traitement des biodéchets, doté d'un modèle de valorisation. Evergaz apporte aux territoires une solution durable permettant de traiter les déchets organiques et de produire de l'énergie verte (sous forme d'électricité, de chaleur ou de biométhane) ainsi que du fertilisant naturel.

Evergaz développe et exploite des unités de méthanisation. Il s'agit d'un modèle propriétaire-exploitant. La société assume ainsi l'organisation et la performance de la chaîne de valeur :

- développement, dimensionnement, construction, optimisation et exploitation de l'outil industriel ;
- financement et gestion du parc d'actifs ;
- approvisionnement en intrants auprès de producteurs de déchets organiques du territoire, agriculteurs, industriels (principalement du secteur agro-alimentaire) et collectivités locales ;
- exploitation et maintenance des équipements de préparation des matières, d'introduction dans les digesteurs et du processus de digestion anaérobie ;
- valorisation du biogaz produit sous forme de cogénération électricité-chaleur, de biométhane et/ou de bioGNV, et commercialisation de ces énergies renouvelables auprès des réseaux d'électricité, de chaleur, de gaz ou de stations de distribution de carburant ;
- valorisation des sous-produits, tel que le digestat utilisé comme fertilisant liquide et solide via des plans d'épandage ou la commercialisation de produits normés, ou le CO<sub>2</sub> biogénique.

Le Groupe C4 est un groupe allemand créé en 2007, constitué d'une trentaine de collaborateurs, qui opère également sur toute la chaîne de la filière biogaz : exploitation, gestion, approvisionnement et détention d'unités de méthanisation.

Evergaz et C4 opèrent toutes les deux dans le même secteur d'activité. De plus, les deux entreprises possèdent des liens opérationnels et capitalistiques. L'impact des deux sociétés est donc évalué sur les mêmes KPIs et sur un périmètre qui regroupe l'ensemble des unités opérées par Evergaz et C4.

## Résultats sur l'exercice <sup>(1)</sup> :

En 2022, Evergaz et C4 ont contribué aux ODDs :



		2022	2021
Production de biogaz	millions de Nm <sup>3</sup>	133	129
Quantité d'intrants traités (non issus de cultures principales)	tonnes	584 066	489 983
Emissions de CO <sub>2</sub> évitées via l'activité de méthanisation	tCO <sub>2eq</sub> /an	146 694	142 864
Part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique	%	69%	68%
Part moyenne des intrants constitués de cultures principales	%	39%	39%
Intensité carbone de la collecte/de l'apport des intrants	kgCO <sub>2eq</sub> /tonnes	5,12	5,12

En 2022, Evergaz et C4 affichent une progression ou une stabilisation sur l'ensemble des indicateurs clés de contribution aux ODDs. Témoignant du dynamisme opérationnel d'Evergaz et C4, la production de biogaz a augmenté de 3% par rapport à 2021 pour atteindre 133 millions de Nm<sup>3</sup> en 2022. La quantité d'émissions évitées a ainsi également augmenté de 3% (données 2022 estimées, basées sur un atterrissage). En 2022, Evergaz et C4 ont donc encore pleinement contribué à la production d'une énergie bas-carbone, ancrée dans les territoires et pilotable. La quantité d'intrants traités est également en croissance avec +19% par rapport à 2021, prouvant qu'Evergaz et C4 continuent de s'inscrire dans une logique d'économie circulaire, en valorisant notamment des déchets agricoles.

### Bilan carbone



Evergaz : 50 561 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 1 : 13 472 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 2 : 4 537 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 3 : 32 552 tCO<sub>2eq</sub>



C4: 26 676 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 1 : 10 753 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 2 : 2 682 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 3 : 13 240 tCO<sub>2eq</sub>

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la Participation. Les valeurs d'Evergaz sont reportées hors quote part dans C4.

### Alignement Taxonomie



Evergaz : **36%** du chiffre d'affaires aligné à la Taxonomie Européenne en 2022



C4 : **68%** du chiffre d'affaires aligné à la Taxonomie Européenne en 2022

Données issues d'une mesure d'alignement réalisée par un cabinet externe.

<sup>1</sup> Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les Participations sur base déclarative.

## Présentation

EverWatt est un acteur intégré spécialisé dans l'aménagement énergétique et la décarbonation des territoires. EverWatt est producteur d'énergie solaire, diffuse, locale et répliquable. Concepteur, installateur et détenteur d'infrastructures de production d'énergie solaire, EverWatt agit pour décarboner les territoires et œuvre pour l'indépendance énergétique territoriale, en direct ou via ses filiales.

L'activité d'EverWatt est principalement tournée vers le développement, l'installation, l'exploitation et la maintenance de projets photovoltaïques (autoconsommation ou injection réseau) en toiture ou en ombrière qui, à la différence des projets solaires au sol, permettent de préserver les sols et leur capacité de stockage naturel du carbone. Cette capacité à utiliser des surfaces déjà anthropisées est particulièrement suivie dans les KPIs clés sélectionnés pour EverWatt.

En 2022, EverWatt a également lancé BoucL Energie, une activité visant à développer l'autoconsommation collective d'énergie solaire, en rassemblant un collectif de producteurs et consommateurs (grande distribution, retail, PME...) à l'échelle de zones d'activités économiques.

### Résultats sur l'exercice (1) :

En 2022, EverWatt a contribué aux ODDs :



		2022
M2 fatales déjà anthropisés utilisés pour installation de capacité de production solaire	m <sup>2</sup>	15 261
Nombre de foyers et entreprises bénéficiant d'énergie renouvelable autoconsommée	#	187
Emissions de CO <sub>2</sub> totales évitées par l'utilisation d'énergies renouvelables et de l'hydrogène vert produit (vs énergies fossiles)	tCO <sub>2eq</sub> /an	69
Part d'énergie renouvelable dans le mix de consommation énergétique	%	19%
% de panneaux solaires mis au rebut avant leur fin de vie	% (masse)	0,65%
% d'ha activement artificialisés pour installation de capacité de production solaire (en % de surface utilisée)	%	0%

Pour la part de la consommation énergétique couverte par des sources renouvelables, l'hypothèse de 19,3% de part d'énergie renouvelable dans le mix de consommation finale d'énergie en France a été prise en compte (cf. données Data Lab, édition 2022, ministère de la Transition énergétique).

2022 constitue une année de référence pour EverWatt, puisque la formule de calcul et l'intitulé de la plupart des indicateurs clés ont évolué. Les résultats de l'exercice 2022 témoignent de la contribution d'EverWatt à la production d'une énergie décarbonée et souvent autoconsommée, accroissant ainsi la souveraineté énergétique de nos territoires. En 2022, 187 foyers et entreprises bénéficiaient ainsi d'énergie renouvelable autoconsommée grâce à EverWatt et à ses filiales. EverWatt a également conservé son avantage comparatif en continuant à n'installer des capacités de production que sur des zones déjà anthropisées. En outre, EverWatt, par le biais de ses filiales, cumulait 3,1 Mwc de capacité de production solaire en 2022.

## Bilan carbone



10 497 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 1 : 0,4 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 2 : 1,3 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 3 : 10 495 tCO<sub>2eq</sub>

Le bilan carbone inclut les filiales contrôlées par EverWatt.

Données fournies par la Participation, calculées grâce à un conseil externe.

## Alignement Taxonomie



71% du chiffre d'affaires aligné à la Taxonomie Européenne en 2022

Données issues d'une mesure d'alignement réalisée par un cabinet externe, partiellement sur base d'estimations.

<sup>1</sup> Données fournies par la Participation, calculées grâce à un conseil externe. Le bilan carbone d'une des filiales, représentant 20% des émissions totales et 18% du chiffre d'affaires a été estimé via benchmark CDP. Cette valeur théorique est potentiellement surestimée.

## Présentation

Depuis 2013, Everwood est un acteur de la gestion durable des forêts. Son expertise est structurée autour de plusieurs activités :

- la détention d'actifs forestiers : revalorisation d'espaces sous-gérés, permettant d'améliorer la santé de l'écosystème ;
- l'ingénierie forestière : amélioration de la gestion des espaces forestiers, dans une perspective de gestion durable ;
- l'exploitation du bois et la fourniture de produits de bois transformés : service d'entretien d'espaces verts, fourniture de bois énergie issu des parcelles entretenues ou de déchets de scierie ;
- la compensation carbone pour compte de tiers : valorisation des espaces sous gestion.

## Résultats sur l'exercice (1) :

En 2022, Everwood a contribué aux ODDs :



		2022	2021
Surface totale de forêts boisées gérées durablement par Everwood	ha	140 400	120 365
Equivalent en énergie totale du tonnage de bois vendu issu de connexes ou de bois non valorisable	MWh/an	78 295	61 202
Carbone stocké dans la biomasse des forêts sous gestion durable d'Everwood	tCO <sub>2eq</sub>	2 808 142	Non disponible
Pourcentage de la surface totale de forêts gérées par Everwood certifiées (PEFC ou FSC)	%	70%	76%
Part des camions déployés par les prestataires de l'entreprise fonctionnant grâce à une propulsion alternative à faibles émissions	%	0%	0%
Pourcentage de pellets et bûches compressées vendus issus de déchets de scierie	%	93%	Non disponible

La plupart des indicateurs de performance sont au vert pour Everwood. Ainsi, la surface de forêt gérée durablement a continué de s'accroître, augmentant de 17%. Seul un indicateur enregistre une contre-performance, à savoir le pourcentage d'hectares de forêts certifiées, qui a diminué à cause d'un retard administratif pris dans la certification de plusieurs parcelles. La société n'est pas encore en mesure de reporter sur le pourcentage de camion déployés par ses prestataires fonctionnant grâce à une propulsion bas-carbone.

Un objectif de 100% de camions à propulsion alternative d'ici 2050 a été fixé à la société, atteignable grâce à une politique volontariste mais aussi grâce aux mutations du secteur des transports.

L'activité de vente de bois énergie a continué à croître avec une hausse de 28% de l'équivalent en énergie du tonnage de bois vendu. Les pellets et bûches compressées vendus étaient par ailleurs constitués à 93% de déchets de scierie et à 100% de bois qui n'auraient pas pu être valorisés autrement que sous forme de bois énergie.

## Bilan carbone



6 094 tCO<sub>2eq</sub>  
Scope 1 : 740 tCO<sub>2eq</sub>  
Scope 2 : 4 tCO<sub>2eq</sub>  
Scope 3 : 5 350 tCO<sub>2eq</sub>

Le bilan carbone inclut les filiales contrôlées par Everwood.

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la Société de Gestion.

Les travaux de mesure de l'alignement des activités d'Everwood à la Taxonomie Européenne n'ont pas pu aboutir pour l'exercice 2022, pour cause de difficultés à réunir les informations nécessaires.

<sup>1</sup> Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les Participations sur base déclarative.



\* Contribution ANR

## Présentation

Safra est une ETI française basée à Albi et spécialisée dans la mobilité décarbonée. L'activité de l'entreprise s'articule autour de 4 verticales :

- la construction de bus électriques à hydrogène (FCEV) urbains : le modèle Hycity® ;
- leetrofit d'autocars interurbains consistant à remplacer la chaîne de traction thermique d'un véhicule diesel par une chaîne 100% électrique utilisant l'hydrogène comme vecteur énergétique : le modèle H2-Pack ;
- des services de rénovation et maintenance lourde de véhicules de transport urbains (bus, tramways, métros) afin de prolonger leur durée de vie ;
- une offre complète de services : gestion de flottes, IoT, maintenance des véhicules, formation, certifications, gestion des garanties.

## Résultats sur l'exercice (1) :

En 2022, Safra a contribué aux ODDs :



		2022	2021
Km parcourus par la flotte de véhicules à hydrogène vendus neufs et rétrofités (cumulatif)	km	Confidentiel	Confidentiel
Nombre de véhicules à hydrogène neufs vendus et rétrofités (flux par an)	#/an	6	5
Estimation des émissions annuelles évitées grâce aux véhicules Safra en service (vendus neufs ou rétrofités) sur l'année	tCO <sub>2eq</sub>	135	107
Consommation énergétique couverte par des sources renouvelables	%	19%	19%
Energie totale (calorifique et électrique) utilisée dans l'assemblage, par k€ de valeur ajoutée	KWh/k€	556	786

Pour la part de la consommation énergétique couverte par des sources renouvelables, l'hypothèse de 19,3% de part d'énergie renouvelable dans le mix de consommation finale d'énergie en France a été prise en compte (cf. données Data Lab, édition 2022, ministère de la Transition énergétique).

Emissions évitées calculées par rapport à l'usage de bus thermiques EURO 6.

En 2022, l'activité de Safra a continué de se développer et d'accroître l'impact de la société sur la mobilité urbaine décarbonée. Safra a ainsi vendu plus de bus, continuant de fournir davantage de débouchés pour les producteurs d'hydrogène vert et dynamisant ainsi la filière. Le nombre de kilomètres parcourus par la flotte de véhicules vendus par Safra s'est également accru de 22%, augmentant l'évitement d'émissions de CO<sub>2</sub>, mais aussi de particules fines, et participant donc à l'amélioration de la qualité de l'air dans les villes (par rapport à un scénario d'usage de bus diesel).

## Bilan carbone



2 860 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 1 : 266 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 2 : 24 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 3 : 2 570 tCO<sub>2eq</sub>

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la Société de Gestion.

## Alignement Taxonomie



**78%** du chiffre d'affaires aligné à la Taxonomie Européenne en 2022

Données issues d'une mesure d'alignement réalisée par un cabinet externe, partiellement sur base d'estimations.

<sup>1</sup> Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les Participations sur base déclarative.

## Présentation

En 2022, Keiryo (anciennement Green H2 Partenaires) était en phase de construction, ce qui implique que la société n'avait pas encore d'activité opérationnelle. Au Q1 2023, Keiryo a réalisé des premiers recrutements afin de poursuivre la construction de sa feuille de route.

L'analyse de durabilité réalisée en 2022 était principalement prospective, se basant largement sur les projets en cours de développement.

Keiryo se positionne en tant qu'intégrateur de systèmes complexes regroupant des compétences de développement, financement et ingénierie pour permettre l'émergence d'infrastructures d'hydrogène, renouvelable ou bas-carbone, à destination de la mobilité et d'usages industriels.

Cela passe notamment par la création d'offres innovantes pour accélérer le développement de la filière comme l'offre « *km as a service* » sur le segment de la mobilité ou la monétisation de crédit CO<sub>2</sub>. La disponibilité et le coût de l'électricité étant des composantes importantes de la production d'hydrogène, Keiryo s'appuiera également sur des partenariats avec des fournisseurs d'électricité bas-carbone ou renouvelable en France et en Europe.

### Résultats sur l'exercice <sup>(1)</sup> :

En 2022, Keiryo a contribué aux ODDs :



		2022
Nombre de projets réalisés	#	na
Nombre de projets dans le <i>pipeline</i>	#	25
Nombre de kilogramme d'hydrogène utilisé	kg	na
Emissions de CO <sub>2</sub> évitées par la circulation d'une flotte de véhicules urbains à hydrogène	tCO <sub>2eq</sub>	na
Emissions de particules fines évitées par la circulation d'une flotte de véhicules urbains à hydrogène	ppm	na
Part d'hydrogène renouvelable dans la totalité de l'hydrogène utilisé (renouvelable + bas-carbone)	%	na

2022 était une année blanche pour Keiryo. Les indicateurs ci-dessus permettront à la société d'être guidée dès le début de ses opérations par des attentes en termes d'impact.

En 2022, Keiryo n'avait pas d'activité opérationnelle ni d'employés. Les exercices de bilan carbone et de mesure d'alignement à la Taxonomie Européenne n'ont donc pas été réalisés. Ces mesures seront réalisées à compter du *reporting* sur l'exercice 2023.

<sup>1</sup> Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les Participations sur base déclarative.





\* Contribution ANR

## Présentation

LPF Groupe est un acteur spécialisé dans le packaging haut de gamme écoresponsable. LPF Groupe se positionne entre les agences de design et les fabricants de papier, d'emballage et de *merchandising*, afin d'accroître la création de valeur pour le groupe, dans une logique d'intégration verticale. LPF Groupe a choisi une approche tournée vers l'innovation durable et le savoir-faire français en ciblant, dès le démarrage de son activité, les artisans haut de gamme de la chocolaterie et de la pâtisserie.

En plaçant le développement durable au cœur de sa proposition de valeur initiale, LPF Groupe en a aujourd'hui fait un véritable marqueur différenciant de ses concurrents.

### Résultats sur l'exercice <sup>(1)</sup> :

En 2022, LPF Groupe a contribué<sup>(2)</sup> aux ODDs :



		2022	2021
Proportion des produits conçus intégrant une mesure d'écoconception	%	80%	60%
Pourcentage de matériaux recyclables utilisés dans le cadre de la production	%	95%	80%
Pourcentage de papier/carton recyclé utilisé annuellement pour la production d'emballages papier/carton	%	2%	Non disponible
Pourcentage de papier issu de papetiers européens	%	100%	Non disponible
Pourcentage de papier/carton provenant de forêts gérées durablement (type FSC ou avec plan de gestion de la biodiversité)	%	90%	90%
Consommation énergétique couverte par des sources renouvelables	%	19%	19%

Pour la part de la consommation énergétique couverte par des sources renouvelables, l'hypothèse de 19,3% de part d'énergie renouvelable dans le mix de consommation finale d'énergie en France a été prise en compte (cf. données Data Lab, édition 2022, ministère de la Transition énergétique).

Les résultats 2022 de LPF Groupe sont positifs. L'entreprise a approfondi son positionnement d'acteur spécialisé dans le *packaging* écoconçu. Les produits intégrant une mesure d'écoconception constituent désormais 80% de la gamme, contre 60% en 2021. Les matériaux employés étaient recyclables à 95% en 2022 contre 80% en 2021. En 2022, 100% du papier était issu de papetiers européens (nouvel indicateur) témoignant de la volonté de LPF Groupe de travailler avec des filières européennes proposant des produits de qualité. A 90% le papier/carton était issu de forêts gérées durablement (certifiée). Pour les 10% restant, la traçabilité des produits n'est pas encore suffisante pour affirmer que la matière provient bien de forêts gérées durablement. L'entreprise travaillera à réduire cet écart de traçabilité sur les prochains exercices.

## Bilan carbone



5 239 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 1 : 107 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 2 : 22 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 3 : 5 110 tCO<sub>2eq</sub>

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la Société de Gestion.

Les activités de LPF Groupe ne sont pas éligibles à la Taxonomie Européenne.

<sup>1</sup> Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les Participations sur base déclarative.

<sup>2</sup> Courant 2022, LPF Groupe a poursuivi sa stratégie d'intégration verticale par l'acquisition de plusieurs sociétés. Ainsi, La Paper Factory est devenue / a été renommée Groupe LPF. Les données reportées ici concernent l'entité La Paper Factory, une des entités du Groupe LPF, qui représente plus de 50% du CA consolidé du groupe. Conformément au seuil de CA fixé dans la charte de durabilité d'Aqua Asset Management (<https://www.aqua-am.com/charte-de-durabilite>), la contribution de La Paper Factory à l'objectif d'atténuation du changement climatique entraîne la contribution de LPF Groupe à ce même objectif.



\* Contribution ANR

## Présentation

Boréa est un cabinet de recrutement spécialisé dans les acteurs des énergies renouvelables. Son ambition est de mettre en lien les compétences des candidats et les besoins des acteurs des énergies renouvelables et de l'environnement. L'engagement de la société est d'apporter les meilleurs profils pour ses clients et de contribuer à la réussite de leurs projets qui contribuent tous à la transition énergétique.

### Résultats sur l'exercice <sup>(1)</sup> :

En 2022, Boréa a contribué aux ODDs :



		2022	2021
Nombre de personnes placées dans le secteur des énergies renouvelables, de la transition énergétique et de l'environnement par an	#	86	75
Nombre de partenaires impliqués dans l'éducation et la sensibilisation à ces thématiques	#	7	6
Proportion de personnes placées dans le secteur des énergies renouvelables, de la transition énergétique et de l'environnement par an	%	100%	100%
Proportion de personnes placées à un poste scientifique	%	20%	15%

En 2022, Boréa a continué d'accroître son impact en tant que facilitateur de développement pour les secteurs de la transition énergétique, en effectuant 100% de ses placements RH dans ces secteurs. 86 personnes ont été placées, soit une hausse de 15% par rapport à 2021. Une part croissante de ces placements se fait également à des postes scientifiques et donc stratégiques pour le développement des EnR.

## Bilan carbone



30 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 1 : 2 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 2 : 1 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 3 : 27 tCO<sub>2eq</sub>

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la Société de Gestion.

Les activités de Boréa ne sont pas éligibles à la Taxonomie Européenne.

<sup>1</sup> Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les Participations sur base déclarative.

# Compose - Cantine sur mesure



\* Contribution ANR

## Présentation

Valporte Holding, à travers la marque Compose-Cantine sur mesure, est un réseau de bars à salades premium implanté à Paris, Marseille et Lyon, qui s'adresse principalement une clientèle d'actifs en étant proche des bureaux. La société propose également des livraisons. En proposant une alternative de restauration rapide saine, incluant des produits frais et non transformés, Compose-Cantine sur mesure participe à l'amélioration de la qualité de l'alimentation de ses clients et à la réduction de l'impact carbone de la restauration rapide. Compose-Cantine sur mesure est également une entreprise soucieuse de réduire son impact en termes de déchets, ayant engagé une réflexion sur la fourniture d'un *packaging* plus respectueux de l'environnement.

## Résultats sur l'exercice <sup>(1)</sup> :

En 2022, Compose-Cantine sur mesure a contribué aux ODDs :



		2022	2021
Pourcentage de produits (fruits et légumes) frais de saison proposés à la vente	%	80%	75%
Pourcentage de fruits et légumes bio proposés à la vente (par opposition à ceux provenant de l'agriculture traditionnelle)	%	30%	20%
Part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique	%	19%	19%
Pourcentage de livraison par vélo (pour des livraisons à des clients)	%	40%	50%

Pour la part de la consommation énergétique couverte par des sources renouvelables, l'hypothèse de 19,3% de part d'énergie renouvelable dans le mix de consommation finale d'énergie en France a été prise en compte (cf. données Data Lab, édition 2022, ministère de la Transition énergétique).

En 2022, Compose-Cantine sur mesure a continué de fournir une alimentation saine et de qualité aux urbains, notamment à Paris. En 2022, 80% des produits frais proposés à la vente étaient de saison et 30% des fruits et légumes étaient bio. Ces deux indicateurs sont en progression par rapport à 2021. Le pourcentage de livraisons réalisées à vélo (vs scooter thermique ou électrique) a diminué. L'entreprise faisant appel à des prestataires, elle n'a que peu de marge de manœuvre sur cet indicateur à l'heure actuelle.

## Bilan carbone



825 tCO<sub>2eq</sub>  
Scope 1 : 49 tCO<sub>2eq</sub>  
Scope 2 : 11 tCO<sub>2eq</sub>  
Scope 3 : 765 tCO<sub>2eq</sub>

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la Société de Gestion.

Les activités de Compose ne sont pas éligibles à la Taxonomie Européenne.

<sup>1</sup> Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les Participations sur base déclarative.

# UN ENGAGEMENT AU PLUS PRES DES PARTICIPATIONS, PORTE PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION

## Une vision de l'impact portée par la Société de Gestion

Transition Evergreen est géré par Aqua Asset Management, Société de Gestion indépendante qui accompagne des entreprises françaises et européennes actives dans la transition écologique, qu'il s'agisse de *pure-players* ou de sociétés en transition.

Dès son lancement en 2017, Aqua Asset Management s'est fixé comme objectif d'accompagner, dans une démarche d'association, les entrepreneurs qui intègrent les enjeux environnementaux dans leur modèle économique et font de la transition écologique un vecteur de croissance pour leur projet d'entreprise. C'est au travers de son approche entrepreneuriale et industrielle que la société participe au passage à l'échelle de ses Participations.

A travers son équipe de gestion, Aqua Asset Management accompagne les Participations de Transition Evergreen au jour le jour dans leurs réflexions liées à l'impact.

L'équipe entretient ainsi un dialogue continu avec les entreprises sur leurs performances extra-financières et les encourage à mettre en place des processus de *reporting*. L'objectif est de rendre les Participations de Transition Evergreen autonomes sur des *reportings* extra-financiers souvent inexistantes avant l'implication des équipes.

Au-delà du *reporting* sur les performances environnementales et sociales et du soutien à l'amélioration de ces performances, Transition Evergreen à travers Aqua Asset Management assure un support à la réflexion stratégique pour l'ensemble des Participations. Les équipes d'Aqua Asset Management apportent leur expertise des secteurs de la transition énergétique afin d'aider les Participations à déployer leurs solutions responsables.

## Une démarche d'amélioration continue pour les Participations

Transition Evergreen a pour objectif d'investir dans des Participations durables, mais vise également à accompagner les Participations dans l'accroissement de leur impact positif sur le climat et l'environnement.

Les indicateurs clés sélectionnés sur les ODDs ont pour but d'être inclus dans des feuilles de route d'impact, élaborées pour chacune des Participations. Ces feuilles de route regrouperont les objectifs qualitatifs et quantitatifs en termes de contribution aux ODDs, ainsi que des attentes en termes de réduction d'incidences négatives. Des trajectoires de décarbonation cibles seront également incluses.

Enfin, sur le plan social et gouvernemental, un certain niveau d'exigence à atteindre en terme de responsabilité sociale de l'employeur figurera également dans les feuilles de route d'impact.

## Aqua AM, entreprise à mission

En 2022, Aqua Asset Management est devenue entreprise à mission, s'engageant ainsi notamment à :

- 1 Ouvrir les investissements dans la transition écologique à celles et ceux qui souhaitent participer à la construction d'un monde décarboné
- 2 Impliquer ses parties prenantes dans sa démarche d'investissement durable
- 3 Orienter les fonds de ses investisseurs vers des entreprises qui font de la réduction carbone l'une de leurs préoccupations centrales et contribuent au développement de modèles économiques décarbonés
- 4 Accompagner le passage à l'échelle de sociétés actives dans la transition écologique, à l'impact environnemental et social positif, et ainsi créer un cercle vertueux, notamment au sein des territoires

## Mise à disposition de capital patient

« Capital Patient » se réfère à une philosophie d'investissement qui s'inscrit dans une logique à long terme de financement d'actifs et d'activités essentielles, résolvant souvent des problématiques complexes. Transition Evergreen place l'accompagnement à long terme de ses Participations au cœur de sa démarche d'investissement sans fixer d'horizon de sortie standard. Transition Evergreen se place ainsi comme un partenaire stable pour ses Participations, apte à les accompagner tout au long de leur cycle de croissance.

## Une mesure d'impact basée sur une méthodologie exigeante

Afin de définir les investissements durables avec un objectif environnemental au sens du Règlement *Disclosure*, la Société de Gestion a développé et utilise une méthodologie qui repose sur les trois piliers suivants :

- (1) la contribution à l'objectif environnemental est mesurée à travers la contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations unies, cœurs de la thèse d'investissement du fonds (voir cartographie ci-contre). Selon la méthodologie établie par Aqua Asset Management, une entreprise est considérée comme contribuant à un objectif environnemental<sup>1</sup>, dès lors qu'au moins 50% du chiffre d'affaires de la société est réalisé dans des activités économiques contribuant effectivement à la réalisation des ODDs associés. La performance de chaque participation est mesurée par le suivi d'indicateurs de performance spécifiques à chacun des secteurs d'activité concernés (collecte de données auprès des participations sur le principe déclaratif) ;
- (2) le suivi des critères liés aux incidences négatives est effectué via un questionnaire transmis à l'ensemble des investissements (principe déclaratif) couvrant l'ensemble des indicateurs PAI. Les réponses des Participations permettent d'évaluer le respect du principe « DNSH » ;
- (3) le respect de critères minimum en matière d'enjeux sociaux et de gouvernance, pré-analysé au regard de la zone géographique d'opération, dont l'étude est complétée par une évaluation des pratiques et de leur niveau de performance par rapport aux secteurs d'activité.

## (1) Contribution aux objectifs environnementaux

Transition Evergreen poursuit un objectif d'atténuation du changement climatique.

Afin de mesurer et de monitorer la contribution à cet objectif, Aqua Asset Management utilise le cadre des Objectifs de Développement Durable, définis par les Nations unies.

Les six ODDs, dont Transition Evergreen se sert pour mesurer la contribution à l'objectif d'atténuation du changement climatique, sont les suivants :

### Atténuation du changement climatique



<sup>1</sup> L'objectif d'atténuation du changement climatique est ici entendu au sens du Règlement SFDR et ne présume pas de l'alignement de nos investissements à la Taxonomie Européenne, qui est mesuré par ailleurs, selon les critères techniques du Règlement Taxonomie.

En 2023, Transition Evergreen a fait évoluer le suivi de ses indicateurs clés de performance, en sélectionnant entre 4 et 6 indicateurs prioritaires par Participation, suivis pour monitorer l'évolution de la contribution à l'objectif d'atténuation du changement climatique.

Les indicateurs de performance prioritaires ont également été choisis de sorte à refléter deux facteurs de la contribution aux objectifs :

- la contribution absolue des Participations et leur capacité à augmenter leur impact via l'accroissement de leur niveau d'activité. Exemple<sup>1</sup> : capacité de génération d'énergie renouvelable installée ;
- la contribution apportée par l'amélioration de la qualité des opérations. Exemple<sup>1</sup> : pourcentage des besoins énergétiques couverts par un approvisionnement en énergies renouvelables.

Ces indicateurs complémentaires sont appréciés de manière isolée et en tant qu'ensemble, dans le but de tenir compte de l'effort d'amélioration intrinsèque des Participations ainsi que leur portée absolue sur la décarbonisation.

Des objectifs ont été fixés au cas par cas sur certains indicateurs de performance prioritaires pour chacune des Participations.

## **(2) (3) Les indicateurs des *Principles Adverse Impacts* (PAI) et les critères minimums en matière d'enjeux sociaux et de gouvernance**

Selon le Règlement *Disclosure*, un investissement ne peut être qualifié de durable qu'à condition notamment qu'il ne cause pas de préjudice substantiel à un autre objectif environnemental ou social. C'est le principe du « *Do No Significant Harm* » ou « DNSH ».

Dans cette optique, à l'appui de l'annexe I du règlement délégué 2022/1288 du 6 avril 2022, 14 indicateurs obligatoires de transparence sur les incidences négatives (*Principles Adverse Impacts*) ont été définis. Ils servent de base à une analyse qualitative et quantitative servant à démontrer que le principe DNSH est respecté par les Participations de Transition Evergreen.

Il est également demandé aux Participations de communiquer sur au moins deux PAIs optionnels (un environnemental et un social) en plus des deux PAIs optionnels choisis par le fonds, conformément à la réglementation.

Dans ce cadre, seuls des investissements avec des caractéristiques environnementales et sociales, ne portant pas préjudice aux autres objectifs via des incidences négatives (PAI) et respectant les critères minimums en matière d'enjeux sociaux et de gouvernance, peuvent être qualifiés d'investissements durables.

## **Prise en compte des risques de durabilité**

Conscient de la nécessité de s'adapter au changement climatique déjà enclenché, et conformément aux exigences du Règlement *Disclosure*, Transition Evergreen à travers sa Société de Gestion effectue une analyse d'exposition de son activité aux risques de durabilité.

## **Autres suivis effectués**

Afin de compléter le suivi des performances ESG de son portefeuille, Transition Evergreen réalise deux analyses supplémentaires :

- analyse des résultats d'un questionnaire ESG sur base d'une méthodologie élaborée avec le cabinet Ethifinance en 2022 et appliquée par l'équipe de gestion. Ce questionnaire regroupant exigence environnementale, sociale et de gouvernance offre une vue à 360 des performances des Participations et donne lieu à une note au niveau des Participations et au niveau du portefeuille ;
- analyse de l'alignement taxonomie du portefeuille. Conformément aux exigences règlementaires incombant à un fonds article 9 au sens du Règlement *Disclosure*, Transition Evergreen communique tous les ans (à compter des données de l'exercice 2022) le degré d'alignement de son portefeuille à la Taxonomie Européenne, étant précisé que Transition Evergreen s'est fixé un alignement minimum de 30% (en termes de chiffre d'affaires généré par le portefeuille).

## **Intégration de critères ESG dans l'instruction d'opportunité d'investissement**

Lors de l'instruction d'un projet d'investissement, plusieurs éléments sont analysés pour vérifier que l'opportunité peut se qualifier comme investissement durable.

Le caractère durable de l'investissement est apprécié à travers :

- une analyse de contribution aux ODDs cœur du fonds ;
- une première analyse de la performance au niveau des PAIs ;
- le respect des critères sociaux et de bonne gouvernance, évalués grâce à un questionnaire ESG.

Il est à noter que les entreprises dans lesquelles la société investit étant majoritairement des TPE/PME, ces dernières peuvent manquer d'informations pour compléter le questionnaire PAI adressé lors de l'instruction. Plusieurs actions sont alors mises en place pour collecter les PAIs manquants. Nous pouvons ainsi faire appel à des estimations, faites sur base d'autres documents fournis par les Participations, ou bien de données fournies par nos prestataires. Si certaines données restent manquantes, la cible s'engage à mettre en place des procédés de collecte de données suffisants pour être en mesure de reporter de façon complète sur l'ensemble des PAIs dès le *reporting* suivant.

La grille d'évaluation permettant d'évaluer ces 3 piliers est systématiquement envoyée à chaque opportunité d'investissement et les informations collectées par ce biais font ensuite l'objet d'une analyse par l'équipe de gestion.

Une analyse de l'éligibilité de l'opportunité d'investissement à la Taxonomie européenne est également réalisée.

<sup>1</sup>Exemple donné à titre illustratif, ne se rapportant pas nécessairement à une Participation de Transition Evergreen.

## Un suivi axé sur l'impact

La politique de suivi est basée sur un accompagnement au plus proche des Participations et met l'accent aussi bien sur les performances extra-financières que sur les efforts de *reporting*. Transition Evergreen, à travers sa Société de Gestion, accompagne ses Participations tout au long de leur cycle de croissance, mettant toujours les enjeux de durabilité au cœur des réflexions stratégiques.

La méthodologie de mesure du caractère durable mise en place par Transition Evergreen, à travers sa Société de Gestion, répond aux exigences réglementaires incombant à un fonds article 9 au sens du Règlement *Disclosure* :

- prise en compte de la double matérialité ;
- vérification de l'absence de préjudice important ;
- mesure de la contribution à un objectif environnemental.



[www.transition-evergreen.com](http://www.transition-evergreen.com)  
[RI@transition-evergreen.com](mailto:RI@transition-evergreen.com)

6, square de l'Opéra Louis Jouvét  
75009 Paris